

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 23 mai, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 17 mai 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 17 mai 2022.

**Sont présents les conseillers municipaux suivants** : Godwill BABALAO (sauf point 16), Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Valérie CATHERINE, Frédérique CLOTEAU, Sylvain DELANGE, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Najat LEMERAY, Isabelle LEPESTEUR, Alain LEQUERTIER, Hervé PONDEMER et Anne ROELANDT.

**Ont donné pouvoir :**

Xavier ANCKAERT à Nathalie BOUILLARD  
Nathalie COLLIBEAUX à Florence DUQUESNE  
Pascal DALIGAULT à Valérie DESQUESNE  
Nadine LECHATELLIER à Anne ROELANDT  
Patrice MÈCHE à Brigitte LAIR  
Angélique MOUROCCQ à Sylvain GASCOUIN

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20220523-22\_04541-DE  
Date de télétransmission : 30/05/2022  
Date de réception préfecture : 30/05/2022

**Absents excusés :**

Jean ELISABETH et Patrick FENOUIL

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 4-1-1
- en exercice : 29	- pour : 27	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 21	- contre : 0	
- votants : 27	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le compte-rendu du conseil municipal du 28 mars 2022 a été adopté à l'unanimité		

### **DÉL-2022/043 - Création de postes pour intégration de personnel de la cuisine centrale**

Suite à la décision de fin d'activité de la cuisine centrale, les personnels ont été rencontrés afin d'être « reclassés ».

Sur un effectif de 7 personnes, comprenant 5 titulaires et 3 contractuels, deux agents seraient intégrés dans les effectifs de la ville pour être mis à disposition du Collège Dumont d'Urville (Département du Calvados). Au vu du nombre de repas que le Collège devra fabriquer pour les écoles de la ville, un renfort de personnel est nécessaire.

Pour pouvoir passer de la fonction publique hospitalière à la fonction publique territoriale, il n'est pas possible d'évoquer la mutation, celle-ci ne pouvant s'opérer que dans la même fonction publique, mais il existe deux possibilités :

- le détachement de longue durée (+ de 6 mois avec un droit à intégration à l'issue de 5 ans)
- l'intégration directe

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ**,

- ✓ **AUTORISE** la création de deux postes d'adjoint technique principal 2<sup>e</sup> classe à compter du 15 juillet 2022
- ✓ **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires

Extrait certifié conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 23 mai 2022

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

